Rapid'Info CSE du 30 sept. 2022

Projet « viviers sectoriels » (Métiers en Tension)

Ce dossier a été le principal sujet de ce CSE. En préalable, la CGT a lu la déclaration suivante.
Au delà de cette déclaration, la CGT est intervenue sur quelques points plus précis :

- Quel pourcentage de **CDI à temps plein** dans les recrutements des secteurs concernés ? La direction parle de 62% de projets de recrutement en emploi durable…mais qui peut vivre décemment avec un 20H/hebdo ?
- La direction nous a confirmé que les échanges avec les DE concernés par l'entrée dans un vivier relevaient de convocations (avec application de la gestion de la liste) et non d'invitations.
- La direction considère comme « *suspect* » qu'un DE puisse refuser d'intégrer le vivier (en dehors d'un éventuel souhait de réorientation).

➲ Un accord vient d'être signé entre Pôle emploi Pays de la Loire et Prism'emploi (organisation patronale de l'intérim). On peut lire dans cet accord que, concernant les « *contacts directs avec des profils sans offre* », Pôle emploi pourra « *proposer des profils avec l'accord des DE* ».

CQFD : pour la CGT, cet exemple démontre le véritable changement de mission de Pôle emploi au travers de ce « plan d'action » qui n'en est pas un.

- **La mission première de PE est clairement affirmée : pourvoir aux besoins immédiat du patronat local.**
- **Le Conseil en Evolution Professionnel, au bénéfice des DE, est bel et bien mort et enterré !**

Situation de l'agence de Saint-Herblain

La CGT est intervenue fortement pour interroger la direction sur ce qu'elle comptait mettre en œuvre pour que les collègues de ce site puissent travailler en toute sérénité.
Silence radio ! La direction s'en tient à sa proposition d'écoute psychologique et au « filmage » à venir de la façade concernée par les tirs de balle de mars 2020 et août 2022.
La CGT constate que la direction ne remplit pas ses obligations légales de prévention des risques.
Des propositions, venant des élus, ont porté, entre autres, sur un déménagement du site, sur un renforcement conséquent des effectifs…
Pour la CGT, il est grand temps que la direction fasse des propositions concrètes qui améliorent en profondeur les conditions de travail des agents de même que leur sécurité et celles des usagers de ce site. Il n'est pas acceptable d'aller travailler « la peur au ventre » !

Situation de l'accueil dans les agences

La CGT est intervenue sur l'épuisement, la lassitude de trop nombreux collègues dans la tenue des accueils dans certaines agences. Ce poste est bien souvent tenu par des collègues précaires et/ou peu expérimentés, notamment sur la GDD alors-même que les sollicitations portent très largement sur ce champ.
Pour la CGT, il ne s'agit pas simplement de demander à la direction de « faire davantage tourner les agents à l'accueil ». Organisation du travail, délivrance des services, renforts en effectif : la direction doit agir sur tous les leviers pour prendre en compte les difficultés grandissantes à tenir ce poste.
C'est un minimum pour un service public !

Contacter la délégation CGT : Syndicat.CGT-Paysdeloire@pole-emploi.fr
Les élus : Hugo Boistier, Géraldine Cottenceau, Cathy Montavon, Dimitri Magnier
La représentante syndicale : Laurence Day